



## Compte -rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire des Poissons Roses

Du 5 avril 2025 , Forum 104 rue Vaugirard 75006

**Présents physiquement** : Patrice Dunoyer de Ségonzac, Bertrand du Marais, Mathilde Boudou, Roland Baillet, Louis Bouchaud, Patrice Obert, Isabelle Rault, Yves Sauvage, Mathieu Toulongoussou, Alfred Ignard, Sébastien Casassus, Virginie Duprat, Nicole Fondeneige ; Georges Vaucheret, Bertrand Warusfel ;

**Présents en visioconférence** : Philippe Roux- Salembien, Henri-Pierre Charles, Emmanuelle Frouin, Hugues Le Bars, Jean-Baptiste Haquet, Hélène Roy, Anne Didier-Petremant, Crubeiller, Pasteur J-L Prunier, Bernard Schneckenburger ; Olivier Coutor.

Représentés : Cécile Alex Codet, Cécile Legris, Marie-Noëlle du Marais, Germaine Savatier.

La séance est ouverte à 9 h 30

### 1- Introduction : L'Europe et ses défis, l'émergence d'une puissance continentale »

Dans le contexte international actuel et en préalable de la relation de la vie associative l'un des auteurs du livre, Patrice Obert - co-auteur avec Gérard dernier de « L'Europe et ses défis, l'émergence d'une puissance continentale » - a été invité à présenter cet ouvrage et ouvrir le débat. Une brève recension de cette intervention sera publiée sur le site des Poissons Roses.

### 2- Rapport moral et d'activité

Le Président Bertrand du Marais présente les différentes activités et le sens donné à l'action des Poissons Roses au cours de l'année 2024. Le rapport moral pour 2024 et les activités déjà entreprises pour 2025 font l' objet d'un diaporama qui sera publié sur le site.

Ce rapport moral 2024 peut être résumé par la formule : « Une activité soutenue, des perspectives. » 2024 a été marquée par des engagements politiques forts à l'occasion des élections européennes et législatives notamment en opposition au risque présentée par l'extrême droite (tribunes dans la Presse, Flash, soutien et participation à la manifestation « Justice et Espérance » du 23 juin 2024). Les Poissons Roses (PRs) ont également organisé plusieurs manifestations : sur l'Europe à Strasbourg, sur la fin de vie (Bordeaux, finalement annulée pour raison de santé). A été lancé en 2024 le groupe de travail « migrations et solidarité » pour une publication à l'automne 2025 et des relations ont été nouées avec le Groupe Bayard en vue de partenariats récurrents.

Le CA s'est réuni très régulièrement, par des réunions conjuguant les décisions de gestion et des apports pour nos réflexions, notamment le séminaire des 16 et 17 novembre 2024. Le CA

est donc bien devenu un instrument d'animation et de décision mais aussi un lieu d'échange et de formation.

Outre des forces et des opportunités, l'exercice 2024 a montré certaines faiblesses du mouvement : une grande fragilité financière, une communication brouillonne, une nécessité de recruter de nouveaux membres. Plus largement, il nous faut combattre certains menaces et handicaps : la difficulté de positions nuancées et documentées à se faire entendre nuance dans le débat public, la mauvaise image des chrétiens dans les partis de gauche, et finalement les ambiguïtés de notre positionnement politique (notre raison sociale est : « plateforme de Chrétiens, à gauche ») dans un contexte partisan morcelé alors que se développent des menaces existentielles pour la démocratie

***Après divers échanges, ce rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.***

### **3- Rapport financier, vote sur les comptes et quitus**

Mathilde Boudou, Trésorière, présente le rapport financier relatif à l'exercice 2024 de manière précise et détaillée. Le suivi de la comptabilité a, en effet, été grandement facilité par l'accès au compte bancaire de l'Association tout au long de l'année.

*« Les produits d'exploitation de l'Association s'établissent à 4 069 € pour l'exercice 2024, en forte hausse de l'ordre de 50 % par rapport à l'exercice précédent (2 612,15 €). Cela résulte très largement des règlements intervenus au titre des participations à divers évènements et aux dons faits dans ce cadre pour compenser les dépenses. Toutefois, pour la même raison, les charges d'exploitation ont augmenté substantiellement (5 518,26, €) ce qui nous donne un résultat courant non financier de – 1 448, 95 € (contre 978,95 € l'année précédente) ».*

L'analyse détaillée des recettes et des charges figure dans le rapport intégralement joint en annexe.

*« Quoiqu'il en soit l'Association conserve une solide trésorerie puisqu'elle enregistre une situation financière positive honorable (4 959,74 €) »*

***Soumis au vote des membres de l'Association réunis en Assemblée Générale, les comptes de l'exercice 2024, tels qu'ils sont présentés et qui au total laissent apparaître une situation bancaire nette au 31 décembre 2024 de 4 908,58 €, sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.***

***Les membres de l'Association donnent également quitus de leur gestion au Président, à la Trésorière et au Conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés.***

### **4 -Fixation de la cotisation annuelle**

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de maintenir la cotisation annuelle des adhérents à 50 euros et un tarif préférentiel de 20 euros pour les jeunes de moins de 25 ans et les chômeurs. Dans la discussion qui s'ensuit sur le niveau des cotisations, il est également suggéré d'inciter les adhérents à faire un don complémentaire au moment de l'adhésion plutôt que de prévoir une cotisation de soutien de 100 euros

Le Président propose également de demander une participation aux frais, fixée par le conseil d'administration, à l'occasion de la participation de tout membre de l'Association et des participants aux manifestations publiques organisées en présentiel et/ou en visio par l'Association.

***L'assemblée approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les propositions qui lui ont été présentées.***

#### **5 – Changement d'adresse du siège social de l'Association**

Le Président informe l'Assemblée du changement de l'adresse du siège social de l'Association qui sera décidée par le Conseil d'administration et fixée à Andrésy (78570) au domicile du Secrétaire Général.

#### **6-Renouvellement et élection des membres du Conseil d'administration**

Selon l'article 8 des statuts, le Conseil d'administration est composé de 3 à 20 membres, élus pour trois années par l'Assemblée générale et rééligibles.

Sur les 17 administrateurs trois d'entre eux n'ont pas demandé leur renouvellement Mme Suzanne le Borgne et MM. Gérard Bienvenu et Martin Dousseau de Bazignan

Par ailleurs 3 adhérents ont fait acte de candidature pour être désormais membre du Conseil d'administration : MM. Louis Bouchaud, Mathieu Toulougoussou et Bertrand Warusfel.

***L'assemblée élit,***

***-pour trois ans soit jusqu'à l'Assemblée annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2027,***

***à l'unanimité des membres présents et représentés chacun, l'un après l'autre, des candidats au renouvellement de leur mandat, à savoir***

- ***Mmes Mathilde Boudou, Isabelle Rault, Virginie Duprat, Nicole Fondeneige, Hélène Roy, Frédérique Zahnd***
- ***MM Bertrand du Marais Roland Baillet, Henri-Pierre Charles ,Patrice Dunoyer de Ségonzac, Michel Godron, Patrice Obert, Philippe Roux- Salembien, Yves Sauvage.***

***L'assemblée élit également***

***-pour trois ans soit jusqu'à l'Assemblée annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2027,***

***à l'unanimité des membres présents et représentés chacun, l'un après l'autre, des nouveaux candidats au mandat d'administrateur, à savoir***

- ***MM Louis Bouchaud, Mathieu Toulougoussou, Bertrand Warusfel.***

Le conseil d'administration est ainsi formé de 17 membres dont 7 habitent en Province ou à l'étranger.

#### **7- Perspectives et projets des Poissons Roses en 2025**

**a) Textes programmatiques :**

L'Assemblée confirme la « raison sociale » des Poissons roses telle qu'elle apparaît sur le site : « « Les Poissons Roses sont une plateforme de réflexions de chrétiens à gauche. Ils militent depuis 2010 dans les domaines économiques et sociaux, environnementaux, européens et éthiques ».

Après discussion sur les compléments souhaités par le Séminaire de novembre, *il est décidé que les projets de textes sur le complément « raison d'être des Poissons Roses » et la définition d'un axe stratégique seront finalisés à l'occasion de la réalisation d'un flyer à mettre au point par le Conseil d'administration d'ici la rentrée de septembre.*

**b) Projet d'une Université d'automne, le 11 octobre à Paris**

Le Président présente le projet d'une université afin de faire connaître les thèmes examinés par les Poissons roses depuis leur création et leurs propositions. Ces travaux des Poissons roses seraient valorisés par leur présentation et discussion avec des experts extérieurs. L'ambition de l'évènement est de montrer l'apport des Poissons Roses au renouvellement de la pensée politique. Les thèmes qui seront abordé ont donné lieu à des rapports – depuis le Manifeste 2016 « A contre – courant », les invisibles , la crise écologique etc.. Ils pourraient être revisités à cette occasion. Les participants sont sollicités pour proposer des intervenants.

Un lieu est à trouver en priorité. Cette université se tiendrait à Paris le 11 octobre 2025 l'après-midi avec, éventuellement, si le financement et les lieux s'y prêtent, une soirée – concert avec un groupe de musique chrétien (par exemple, « Les Guetteurs »).

**Délégation est donnée au CA pour mettre en œuvre ce projet et créer un groupe de travail**

**c) Projets de manifestations et d'évènements**

Le projet est d'organiser quelques évènements en recevant des experts ou personnalités – ni spécialement croyants ou engagés à gauche- à l'occasion par exemple de la publication d'ouvrages sur des thèmes d'actualité intéressant les Poissons Roses. *Après débat sur une personnalité pressentie, l'Assemblée donne mandat au Conseil de sélectionner des intervenants selon les opportunités.*

**8 – Formalités**

*L'assemblée donne, à l'unanimité des membres présents et représenté, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations de la présente assemblée générale ordinaire afin de procéder à tous dépôts et publicités prescrits par la loi.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 h 15  
A Paris, le 5 avril 2025

Le Président

Bertrand du Marais



Le Secrétaire de séance

Roland Baillet

La scrutatrice

Mathilde Boudou